

# Des élus entre lassitude et craintes

Le budget 2016 de la communauté de communes du Val de Noye a été voté dans un climat délétère. En marge du conseil, les élus ne cachent pas leurs craintes face à la fusion.

Une opposition radicale de la maire d'Ailly-sur-Somme, Marie-Hélène Marcel ; un président, Jean-Claude Leclabart, qui lui répond *a minima* pour éviter des débats de toute façon inutiles : le budget primitif 2016 de la communauté de communes du Val de Noye (CCVN) a été voté mardi soir dans cette ambiance délétère qui dure depuis 2010 et provoque une lassitude de plus en plus manifeste chez les élus.

Résultat du vote : 24 pour et 15 contre (Ailly-sur-Noye et trois autres communes). Et un morceau de bravoure de Marie-Hélène Marcel : « Vos comptes sont insincères (...) Cette intercommunalité n'est pas gérée par ses délégués communautaires, mais par son seul président (...) Sa gestion n'est pas saine. » On croit relire le rapport de la Chambre régionale des comptes à propos de la gestion de... la communauté de communes Avre, Luce, Moreuil (CCALM) avec laquelle le Val de Noye va fusionner au 1er janvier 2017. Fermez le ban.

## « On n'a pas peur, on veut que ce soit clair »

Un nouveau programme d'investissements a été inscrit par les élus du Val de Noye : la Maison de service au public, pour un montant de 1,7M€ mais avec une forte aide de l'État (350 00€) puisqu'il s'agit d'une priorité gouvernementale.

Les trois autres projets « en la-



Les élus d'Ailly-sur-Noye ont multiplié leurs critiques. Les autres ont préféré se taire. Tous pensaient à Moreuil.

« On ne voit pas la finalité de cette fusion » Selon ces élus, la préfecture devrait donner son avis en juillet sur la réalité des comptes de la CCALM. Les discussions sur la fusion devraient donc débuter en septembre. Mais pour tous ces élus, la messe est déjà dite : « On travaillait bien ici, on subit un mariage forcé avec Moreuil, on ne sait pas ce qu'il y a dans leur corbeille, on ne voit pas la finalité de cette fusion, on ne comprend pas cette précipitation. Ce sera peut-être plus simple à gérer pour la préfecture mais à nous, ça n'apportera rien de mieux. »

BENOÎT DELESPIERRE

« Il y a le problème des comptes réels de Moreuil. Il y a le problème du personnage ! »

Un délégué de commune

turé.

« Il nous a convoqués, nous les vice-présidents, sans l'aval de notre président », affirme un maire. « La Chambre régionale des comptes a sévi contre lui l'an dernier. On veut savoir ce qu'il en est réellement de ses comptes cette année », ajoute un autre, approuvé par ses voisins. « On n'a pas peur, on veut que ce soit clair et transparent », précise un dernier.

## « On ne voit pas la finalité de cette fusion »

« On ne voit pas la finalité de cette fusion » Selon ces élus, la préfecture devrait donner son avis en juillet sur la réalité des comptes de la CCALM. Les discussions sur la fusion devraient donc débuter en septembre. Mais pour tous ces élus, la messe est déjà dite : « On travaillait bien ici, on subit un mariage forcé avec Moreuil, on ne sait pas ce qu'il y a dans leur corbeille, on ne voit pas la finalité de cette fusion, on ne comprend pas cette précipitation. Ce sera peut-être plus simple à gérer pour la préfecture mais à nous, ça n'apportera rien de mieux. »

BENOÎT DELESPIERRE

de Moreuil, Avre, Luce. On veut qu'ils soient certifiés par la préfecture puis qu'on sait qu'avant, ils n'étaient pas sincères. Mais il a aussi le problème du personnage », résume l'un. Le personnage ? Il s'agit de Pierre Boulanger (LR), le maire de Moreuil, président de la CCALM, déjà en campagne pour devenir le président de la future grande intercommunalité

alors que les deux collectivités qu'il préside sont en redressement financier sous le contrôle de la préfec-

d'une perte de temps et d'argent à cause d'une mésestante incompréhensible entre élu(e)s.

Les élus ont également adopté le projet préfectoral de périmètre de la future intercommunalité : 26 pour, 10 abstentions, 3 contre mais... sans aucun débat de fond. Pour connaître le sentiment réel des élus du Val de Noye, il fallait les interroger à l'issue du conseil communautaire. Et là, les langues se délient sans aucune difficulté : « Il y a le problème des comptes